



**CIB**  
CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX  
DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE

---

NOTE DE PRESENTATION 2019

- Président en exercice : **Bâtonnier Elie ELKAIM**, ancien bâtonnier du canton de VAUD (Suisse)  
eelkaim@lion-d-or.ch
- Président sortant : **Bâtonnier Stanley GASTON**, Bâtonnier de Port au Prince et président de l'association des barreaux d'Haïti  
gastonstanley@yahoo.com
- Secrétariat Général : **Bernard VATIER**, ancien Bâtonnier de PARIS  
41, avenue de Friedland - 75008 - PARIS  
Tel. 01.53.43.15.55. - Fax. 01.53.43.15.78.  
[b.vatier@vatier-associes.com](mailto:b.vatier@vatier-associes.com)
- Secrétariat Général Adjoint : **Yves OSCHINSKY**, ancien Bâtonnier de BRUXELLES  
oschinsky@lexlitis.eu
- Secrétariat Général Adjoint : **Alioune FALL**, ancien Bâtonnier du SENEGAL  
Ordre des Avocats du SENEGAL  
badafal@yahoo.fr

Trésorier : **Dominique TRICAUD**, Avocat au Barreau de PARIS  
[dominique.tricaud@societedavocats.fr](mailto:dominique.tricaud@societedavocats.fr)

Déléguée générale : Delphine JAAFAR, Avocat au Barreau de PARIS  
[d.jaafar@vatier.com](mailto:d.jaafar@vatier.com)

- **La création :**

Le 29 novembre 1985, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de PARIS, sous la présidence de Monsieur Guy DANET, Bâtonnier de PARIS, en présence de Monsieur Robert BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de Monsieur Mario STASI, Dauphin de l'Ordre, des représentants de 24 Barreaux de pays de tradition juridique commune ayant le français en partage.

Les représentants de ces Barreaux ont décidé de se grouper au sein d'une Conférence permanente dite CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE, C.I.B.

Etaient présents à cette occasion :

- Le Barreau d'ALGERIE, représenté par le Bâtonnier Tayeb BELLOULA (Alger)
- Le Barreau de BELGIQUE, représenté par le Bâtonnier VAN DOOSSELAERE (Bruxelles) et le Bâtonnier Jacques HENRY (Liège)
- Le Barreau du BENIN, représenté par le Bâtonnier Alfred POGNON
- Le Barreau du BURKINA FASO, représenté par le Bâtonnier PACERE
- Le Barreau du CAMEROUN, représenté par Monsieur Doualla MOUTONE et Monsieur Benezér MONGUE-DIN représentant le Bâtonnier Yondo BLACK
- Le Barreau du CANADA, représenté par le Bâtonnier Guy GILBERT (Montréal), le Bâtonnier Pierre SEBASTIEN représentant le Bâtonnier Clément TRUDEL (Québec province), et le Bâtonnier GRONDIN représentant le Bâtonnier Pierre GAGNON (Québec ville)
- Le Barreau de la CONFEDERATION HELVETIQUE, représenté par le Bâtonnier DUPONT WILLEMIN (Genève), et Monsieur Jacques LUTHY représentant le Bâtonnier Maurice ROCHAT (Lausanne)
- Le Barreau de la COTE D'IVOIRE, représenté par Monsieur Amadou FADIKA représentant le Bâtonnier Emile DERVAIN, Monsieur FADIKA COULIBALY et Madame Marie-France GOFFRI LAWSON
- Le Barreau d'EGYPTE, représenté par Monsieur Adel AMIN représentant le Bâtonnier Ahmed EL KHAWAGA, et Monsieur Galal RAGAB
- Le Barreau de la GUINEE, représenté par le Bâtonnier Sekou SYLLA, Monsieur Baygaly DIAKHABY et Monsieur Amadou CAMARA

- Le Barreau du LIBAN, représenté par le Bâtonnier Issam KARAM
- Le Barreau de la LOUISIANE, représenté par Monsieur John BAUS représentant le Président Eldon FALLON
- Le Barreau du LUXEMBOURG, représenté par le Bâtonnier Jacques LOESCH
- Le Barreau du MALI, représenté par le Bâtonnier Demba DIALLO
- Le Barreau du MAROC, représenté par le Bâtonnier Abdeljalil BENSLIMANE et Monsieur le Président CHAOUI
- Le Barreau du SENEGAL, représenté par le Bâtonnier Fadilou IOP, Mademoiselle Issa SAYEGH, Monsieur Alioume SEN, Monsieur BACRE VALY NDIAYE et Monsieur VALENTIN
- Le Barreau de la SYRIE, représenté par le Bâtonnier Nourredine AL HABBAL
- Le Barreau du TOGO, représenté par Monsieur Kikou KOFFIGOH représentant le Bâtonnier Ayité D'ALMEIDA
- Le Barreau de la TUNISIE, représenté par Monsieur BOURGUIBA représentant le Bâtonnier CHEFFI, et Monsieur DAKHLAOUI
- Le Barreau de PARIS, représenté par le Bâtonnier Guy DANET, le Bâtonnier Mario STASI, Messieurs Georges FLECHEUX, Denys DUPREY, Gérard DRUBIGNY et Bruno CHAIN, Membres du Conseil de l'Ordre

- **Objet de la CIB :**

La CIB a pour objet de créer une structure de coopération entre les Barreaux de pays de tradition juridique commune, essentiellement Barreaux francophones.

Elle groupe des Barreaux affirmant un idéal d'indépendance et dont les organes directeurs sont démocratiquement désignés par les Avocats eux-mêmes.

Dans le respect de l'autonomie des Barreaux, elle vise à les aider dans leur action en vue de développer un Etat de Droit dans chacun de leur pays, elle entend aussi mettre en oeuvre la notion du caractère universel des Droits de l'Homme et en particulier, les Droits de la Défense.

- **Barreaux membres :**

Les Barreaux membres de la CIB ayant participé à ce jour aux activités de la CIB (voir site internet)

- **Membres individuels :**

Les Avocats peuvent adhérer à la CIB à titre individuel et participer à chacune de ses activités.

- **La Présidence de la CIB** est assurée par le Bâtonnier du Barreau dans lequel s'est tenue la dernière réunion annuelle. L'actuel Président est Monsieur Ameth BA, Bâtonnier de DAKAR

**Le secrétariat général de la CIB** est assuré par :

- Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER du Barreau de PARIS, Secrétaire Général,
- Monsieur le Bâtonnier Yves OSCHINSKY du Barreau de BRUXELLES, Secrétaire Général adjoint,
- Monsieur le Bâtonnier Alioune Badara FALL du Barreau du SENEGAL, Secrétaire Général adjoint

**Le Conseil d'Administration de la CIB** est composé de :

Monsieur le Bâtonnier Boubacar BARRY du Barreau de GUINEE  
 Maître Imed BEN CHEIKH LARBI du Barreau de TUNISIE  
 Maître Brabim EBETY du Barreau de MAURITANIE  
 Maître Peggy WAROLIN avocat du Barreau du QUEBEC  
 Maître Richard SEDILLOT du Barreau de ROUEN  
 Maître Vincent SPIRA ancien Bâtonnier du Barreau de GENEVE  
 Maître Coco KAYUDI, Bâtonnier de Kinshasa Matete  
 Maître Elie ELKAIM, Bâtonnier de Lausanne  
 Maître Kacou Luc ADJE, ancien Bâtonnier de Côte d'Ivoire  
 Maître Bertrand DEBOSQUE, ancien Bâtonnier de Lille

La CIB a également décidé d'un Conseil des Sages composé de :

- Maître Djovi GALLY ancien Bâtonnier du Barreau du TOGO
- Maître Rachid OUALI du Barreau d'ALGER
- Maître Paul RIQUIER ancien Bâtonnier du Barreau de VERSAILLES
- Monsieur le Bâtonnier MBUYE-MBIYE TANAYI du Barreau de RDC
- Maître Souleymane YANKORI ancien Bâtonnier du Barreau du NIGER
- Monsieur le Bâtonnier Joachim BILE-AKA ancien Bâtonnier du Barreau de Côte d'Ivoire

- **Les activités de la CIB :**

Les Barreaux membres de la CIB se réunissent annuellement lors d'un Congrès au cours duquel est dressé le bilan des activités de l'année écoulée et sont préparés les projets de l'année à venir.

Au cours de ces réunions annuelles, sont également étudiées des questions particulières intéressant l'ensemble de la profession d'Avocat ou le rôle de l'Avocat et de la justice dans la société.

Exemples de thèmes traités :

- ACCES A LA JUSTICE
- RELATIONS ENTRE BARREAUX ET POUVOIRS PUBLICS
- RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS
- FORMATION DES AVOCATS ET MAGISTRATS
- INDEPENDANCE DES BARREAUX
- INDEPENDANCE DES MAGISTRATS ET STATUT DE LA MAGISTRATURE
- SECRET PROFESSIONNEL
- JUSTICE ET MEDIAS
- LE ROLE DE L'AVOCAT DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
- L'AVOCAT ET LES JURIDICTIONS PENALES INTERNATIONALES
- LA COOPERATION ENTRE LES BARREAUX DE LA CIB : Assistance aux Barreaux en voie de constitution
- L'AVOCAT, LE DROIT ET LE DEVELOPPEMENT
- L'ARBITRAGE INTERNATIONAL
- LES RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION
- LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (Commission Nationale Consultative, Médiateur),
- LA JUSTICE AU RWANDA (répression du génocide, défense des accusés et des victimes),
- L'INEGALITE DE L'ACCES AUX SOINS ET A LA SANTE ENTRE LES PAYS DU NORD ET DU SUD. LE DROIT A LA SANTE UN DROIT UNIVERSEL,
- LE TRAITE OHADA – Traité d'harmonisation du droit des affaires en Afrique,
- L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT,
- L'OBSERVATION DES PRATIQUES DEMOCRATIQUES,
- LE STATUT DES DETENUS ET LES CONDITIONS DE DETENTION.

Les Congrès se sont tenus à GENEVE en 1986, LOME en 1987, MONTREAL en 1988, ABIDJAN en 1989, BRUXELLES en 1990, YAOUNDE en 1991, COTONOU en 1992, à DAKAR en 1993, ABIDJAN en 1994, à PARIS pour le Xème anniversaire en 1995, à OUAGADOUGOU en 1996, à MEKNES en 1997, à BAMAKO en 98, à NIAMEY en 1999, et à ALGER en mars 2001, à DAKAR en 2002 à LIBREVILLE en 2003, à QUEBEC en 2004, à OUAGADOUGOU en 2005, à YAOUDE en 2006 à NOUAKCHOTT en février 2007 à BRAZZAVILLE en 2008, à BRUXELLES en 2009, à KINSHASA en 2010, à NOUAKCHOTT en 2011, à Kigali en 2012.

Une Assemblée général extraordinaire s'est tenue en TUNISIE en juin 2013 au cours duquel ont été adoptés de nouveaux statuts ainsi qu'un règlement intérieur de la CIB.

Un congrès a eu lieu en CÔTE D'IVOIRE en décembre 2013 au cours duquel ont été élus le nouveau Secrétariat Général ainsi que les membres composant le bureau (Conseil d'Administration, Conseil des Sages et Trésoriers).

Depuis lors,

Le Congrès s'est tenu au SENEGAL du 3 au 7 décembre 2014 sur le thème : « Quel droit au service du développement en Afrique

Le congrès s'est tenu à COTONOU du 3 au 5 décembre 2015 sur le thème « Alternance et Attractivité économique ».

Le Congrès qui s'est tenu du 7 au 9 décembre 2016 à Yaoundé a rassemblé 1200 avocats de 24 pays différents sur le thème de « l'état de droit et le terrorisme ».

Le Congrès qui s'est tenu à Port au Prince du 6 à 9 décembre 2017 sur le thème "Les avocats de l'espace francophone au service du développement économique et social » a rassemblé autant d'avocats de 25 pays différents.

Le Congrès qui s'est tenu à Lausanne sur le thème des modes alternatifs de règlement des conflits, du 5 au 7 décembre 2018 a rassemblé là encore plus de 1000 avocats de 25 pays différents.

En Mai 2019, la CIB a organisé avec le barreau de Sofia et le Club des avocats francophone de Sofia un colloque sur la déontologie garante du procès équitable rassemblant avocats et magistrats

#### - **Sessions de formation :**

La CIB organise chaque année deux à trois sessions de formation regroupant plusieurs Barreaux voisins. Une session sur l'Arbitrage International s'est tenue à DAKAR.

Des sessions de formation sur l'organisation des Barreaux, les systèmes de prévoyance des Avocats, la déontologie et la CARPA se sont tenues à LOME et à BAMAKO où a également été examiné le rôle de l'Avocat dans la garde à vue.

La CIB aide à la création et au lancement d'une CARPA au BURKINA FASO, d'autres CARPA sont en cours de création.

#### - **Accueil de stagiaires :**

La CIB organise chaque année un accueil de stagiaires en échanges entre les Barreaux membres.

A ce jour, en 20 années, plus de 150 jeunes Avocats des barreaux africains, sont venus effectuer à PARIS des stages de 2 à 3 mois, stages de formation alternée auprès de l'Ecole du Barreau et au sein de Cabinets d'Avocats.

#### - **Autres activités :**

Publication trimestrielle d'une Lettre de la CIB

Envois de documentation juridique

Projet d'une publication permanente de jurisprudence dans les pays africains

Jumelage de Barreaux

Envoi de missions d'observation ou d'assistance à des défenses judiciaires à l'occasion de certains procès sensibles

La CIB a décidé de parrainer la création de l'Association AVOCATS SANS FRONTIERES à partir d'une résolution adoptée lors de l'Assemblée de la CIB à YAOUNDE en 1991.

L'Association AVOCATS SANS FRONTIERES créée à BRUXELLES en janvier 1992 a assumé actuellement un programme JUSTICE POUR TOUS au RWANDA avec la présence permanente d'Avocats pour assurer la défense des accusés et des victimes dans les procès du génocide se déroulant au BURUNDI, au RWANDA comme devant le Tribunal Pénal International d'ARUSHA ; elle assume aussi une mission en COLOMBIE et au KOSOVO ; la CIB participe activement à ces programmes de défense.

La CIB est associée aux activités de l'ASSOCIATION AVOCATS SANS FRONTIERES FRANCE (CAMBODGE, COLOMBIE, KOSOVO, etc...).

**La CIB est le premier réseau de l'Organisation de la Francophonie** et a été accueillie comme organisation participant à la réunion des Ministres de la Justice des pays ayant le français en commun qui s'est tenue au CAIRE en novembre 1995 et a participé activement aux travaux ayant conduit à la DECLARATION DE BAMAKO sur les pratiques démocratiques dans les pays membres de la francophonie.

- **Création d'un Centre de Formation d'Avocats :**

En septembre 2000 à COTONOU, s'est tenue, soit pendant 5 semaines, la première session du CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES AVOCATS DE L'ESPACE FRANCOPHONE.

En 16 années, près de 1.000 stagiaires venus des pays africains ont suivi ces stages de formation.

PAYS DES BARREAUX MEMBRES DE LA CIBBarreaux étrangers :

ALGERIE  
 ARMENIE  
 BELGIQUE  
 BENIN  
 BULGARIE  
 BURKINA FASO  
 BURUNDI  
 CAMEROUN  
 CANADA  
 CENTRAFRIQUE  
 CONGO BRAZZAVILLE  
 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
 DJIBOUTI  
 EGYPTE  
 ESPAGNE  
 GABON  
 GUINEE  
 HAITI  
 LIBAN  
 LUXEMBOURG  
 MADAGASCAR  
 MALI  
 MAROC  
 MAURITANIE  
 NIGER  
 ROUMANIE  
 RWANDA  
  
 SENEGAL  
 SUISSE  
 SYRIE  
 TCHAD  
 TOGO  
 TUNISIE  
 VIETNAM

Barreaux Français :

AIX EN PROVENCE  
 AMIENS  
 BOBIGNY  
 BORDEAUX  
 CAEN  
 CLERMONT FERRAND  
 COLMAR  
 GRENOBLE  
 GRASSE  
 LILLE  
 LYON  
 MARSEILLE  
 MONTPELLIER  
 NANTERRE  
 NANTES  
 NICE  
 PARIS  
 RIOM  
 ROUEN  
 STRASBOURG  
 TOULOUSE  
 VAL DE MARNE  
  
 VERSAILLES